

<p style="text-align: center;">ANNEXE 1 Plan de réversibilité Relatif à la prestation de tierce maintenance applicative des applications classement et ROVS</p>

Applications concernées

Ce plan concerne l'ensemble des applications liées au processus de classement des hébergements et d'immatriculation des agents de voyages.

Etapas

La procédure de réversibilité a pour but de faciliter le transfert de compétences du titulaire vers les équipes de reprise de la maintenance de l'application ou des applications concernées. Pour ce faire, le titulaire s'engage au bon déroulement des opérations suivantes :

1. Fourniture des livrables tels que définis dans le paragraphe suivant.
2. Formation des équipes de reprise. La formation prévoit un atelier par application concernée. Le titulaire s'engage à communiquer à Atout France tout support de formation créé pour cette phase.
3. Assistance au déploiement de la nouvelle instance des applications et leur prise en main par les équipes de reprise. Cette phase est conclue par la livraison de chaque application concernée fonctionnelle à recetter par Atout France.
4. Phase de fonctionnement concurrent pendant lequel les équipes du titulaire restent à disposition pour toute question ou support. Pendant cette phase, la première instance de l'application continue de fonctionner en production pendant qu'Atout France recette la nouvelle instance. Cette phase se termine par la validation de la recette.
5. Dump des données de production pour obtenir des instances isopérimètre avant la mise en production de la nouvelle version de l'application, en coopération entre le titulaire et les équipes de reprise. Pendant cette phase, les sauvegardes de l'ancienne instance de l'application sont gardées par le titulaire.
6. La dernière phase est une phase de contrôle du bon fonctionnement de la nouvelle instance des applications en production. La bascule vers l'ancienne instance doit pouvoir être effectuée à tout moment afin de garantir une continuité de service en cas de défaillance de la nouvelle instance et ce, pendant une période de trois mois calendaires à compter de la mise en production de celles-ci.

Livrables

Tous les livrables devront être livrés dans des formats ouverts à Atout France selon des moyens sûrs et faciles d'accès, comprenant obligatoirement la transposition dans un format Word sous forme de notice.

La liste des livrables comprend :

- Les documentations fonctionnelles à jour et propres à chaque application dont :
 - L'ensemble des spécifications fonctionnelles et techniques à jour,
 - la description des types de données,
 - la liste des utilisateurs et la description des rôles avec le détail des droits de chacun,
 - les diagrammes d'interactions,
 - les diagrammes d'états et transitions,
 - les schémas de décisions,
 - les modèles de données,
 - la documentation utilisateur.

- Les codes sources commentés dans le gestionnaire de sources. Le repreneur doit pouvoir identifier et redéployer aisément les versions du code de développement, recette, préproduction et production. Ce livrable doit comporter toutes les briques nécessaires au packaging qui devront permettre un déploiement dans des délais normaux (moins de 48h).

- La documentation technique comprend :
 - La description détaillée des logiciels, modules, services, bibliothèques, méthodes ou classes, utilisés par le projet ainsi que leur paramétrage.
 - La notice d'installation de l'application et des éléments précités.
 - La notice de déploiement permettant une mise en service la plus rapide possible.
 - Tous les documents de processus : livraison en prod et préprod, mise à jour des donnée préprod et recette à partir de la production, etc.
 - Export de toutes les interventions et demandes correctives et évolutives entrées dans le gestionnaire de tickets (bugtracker) depuis le début de la prestation.